



UN MÉDECIN À L'ENGAGEMENT RECONNU REJOINT L'ÉQUIPE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Pour attirer des médecins dans l'Ain et valoriser auprès d'eux les atouts du territoire, qui de mieux placé qu'un médecin lui-même ? Un médecin reconnu par ses pairs, rejoint l'équipe du Département de l'Ain pour promouvoir le territoire auprès de ses confrères et faciliter leur installation dans l'Ain.

Lucas Reynaud, **urgentiste à la Clinique Convert**, ancien président d'association d'étudiants en médecine sur Lyon, ancien président du syndicat des internes de la subdivision de Lyon et actuellement **représentant des « jeunes médecins » de la région AURA**, rejoint le staff du Département de l'Ain pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la désertification médicale portée par la collectivité. Son expertise professionnelle et son réseau seront des atouts importants pour promouvoir l'attractivité et les qualités du département de l'Ain auprès des médecins afin, notamment, de favoriser leur installation dans l'Ain ou leur salariat par la collectivité départementale.

LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE : PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Bien que la compétence santé relève de l'État et non des collectivités locales, le Département de l'Ain en a fait une priorité pour pallier la pénurie de médecins. Pour ce faire, le Département mène des actions fortes à court, moyen et long terme.

5,3 M€ SUR 3 ANS POUR :

PRÉPARER L'AVENIR

- Ouverture d'une 1^{re} année santé en septembre 2022 à Bourg-en-Bresse (Parcours Accès Spécifique Santé)
- Création en 2020 d'une Licence Accès Santé
- Soutien aux internes en médecine (bourses de stage, guide de l'hébergement...)
- Prochainement : construction d'une Maison départementale des professionnels de santé, lieu de ressources pluri-professionnel permettant de favoriser les échanges et incluant des logements pour les internes et de nombreux services

FAVORISER L'INSTALLATION DE MÉDECINS SUR LE TERRITOIRE

- recrutement de 10 médecins salariés
- Des actions pour faciliter l'installation de l'ensemble des médecins sur le territoire : accueil unique à l'installation (pour simplifier leurs démarches administratives), accueil personnalisé pour le professionnel et sa famille, accompagnement à l'emploi du conjoint...
- Primes aux remplacements réguliers

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Stand de l'Ain sur des événements nationaux tels que le congrès national des internes en médecine, création de réseaux sociaux dédiés aux professionnels de santé pour valoriser les atouts de l'Ain et créer du réseau, prochainement création d'un site internet dédié aux professionnels de santé ...

DÉVELOPPER DE NOUVELLES PRATIQUES ET DES SOLUTIONS POUR CHACUN

- Possibilité d'exercer comme médecin adjoint (non thésé) aux côtés d'un médecin installé
- Soutien à la formation d'infirmiers en pratique avancée et d'assistants médicaux
- Acquisition de malles de télé-médecine pour équiper 10 premiers binômes médecin traitant (à son cabinet)/ infirmier (en visite à domicile) afin d'expérimenter une téléconsultation de proximité
- 5 cabines de téléconsultation (et bientôt une 6e) pour permettre un accès aux soins à ceux qui n'ont pas de médecin traitant ou qui peinent à obtenir un rdv rapidement

CONTACT PRESSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN

Direction de la communication

Tél. 04 74 32 32 16

communication@ain.fr

www.ain.fr

